

La Course de L'Alliance 2012



Du 23 au 25 Novembre 2012

Autorité Organisatrice : St Maarten Yacht Club (SMYC)

AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans The Racing Rules of Sailing (RRS).
- 1.2. Recommandations CSA de Sécurité minimum à l'exception des Multicoques
- 1.3. Les instructions de course peuvent varier les règles

2. PUBLICITE

2.1. les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des catégories en liste dans les documents ci-joint
- 3.2. Tout équipage peut s'inscrire sur le site Web de la régata ou en envoyant les formulaires d'inscription par Fax au SMYC, en main propre ou par Email avant le début du skipper briefing.

4. DROITS A PAYER

Le droit requis par bateau est de USD 140.00 pour tous les bateaux

5. IDENTIFICATION

- 5.1. Tous bateaux doivent fournir leur numéro de voile ou autre moyen d'identification
- 5.2. Des numéros d'identification d'étrave sont fournis en échange d'une caution de us\$80.- à régler lors de l'inscription et remboursable dans les 30 jours après la régata.

6. PROGRAMME

Voir informations ci-joint

7. RATING

- 7.1. Les inscrits en classe CSA doivent fournir un certificat CSA récent et valide,
- 7.2. Les inscrits en classe Multicoque doivent remplir un formulaire de calcul de gauge à rendre avec leur formulaire d'inscription.

8. INSTRUCTION DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à l'enregistrement et peut-être dans le site Web de la régata.

9. LES PARCOURS

- 9.1. Les parcours généraux seront inscrits dans les informations ci-joint,
- 9.2. Les détails de parcours et liste de bouées seront disponibles à l'enregistrement et peut-être copiés sur le site Web de la régata.

10. PENALITES

- 10.1. Pour toutes les catégories la règle 44.1 est changée de deux tours à un tour,
- 10.2. Le comité de course se réserve le droit de pénalité alternative du type disqualification pour toute infraction impliquant la sécurité, à l'exception des infractions aux règles de course 1 et 2. Ceci modifie la règle RRS 64

11. CLASSEMENT

- 11.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1.
- 11.2. Le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses. Ceci modifie la règle A2

12. PRIX

Un 1er, 2em et troisième prix sera attribué à chaque catégorie

13. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir RRS 4, la décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

14. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "Saint Barth Cata Cup", à laquelle le coureur participe et à l'utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

Note informative de la Course

Contact:

Site Web de la regate	http://www.coursedelalliance.com	
Autorite Organisatrice	Sint Maarten Yacht Club (SMYC)	
Email	info@smyc.com	
Telephone	+1 721 544 2075	Note: +1 721 est le nouveau code international de St Maarten (Dutch side). L'ancien code +599 peut encore etre utiliser avant le 1er October 2012
Fax	+1 721 544 2091	

1. Programme des évènements:

Date	heure	Lieu	Sujet
Jeudi 22 Nov	1500	Yacht Club Fort Louis	Inscription jusqu'au Skippers Briefing
Jeudi 22 Nov	1800	Yacht Club Fort Louis	Skippers Briefing
Ven 23 - Dim 25 Nov	Voir ci-dessous		Regate
Sun 25 Nov	18h30	SMYC	Distribution des prix

2. Planification des courses:

Date	Depart	1er Signal Depart	Arrivee
Ven 23	Simpson Bay, St Maarten	Pas avant 10h15	Gustavia, St Barths
Sam 24	Gustavia, St Barths	Pas avant 09h25	Road Bay, Anguilla
Dim 25	Road Bay, Anguilla	Pas avant 09h25	Simpson Bay, St Maarten

3. Classes:

CSA Monohull

Tout monocoque avec rating CSA. Cette catégorie pourrait crée 2 classes dont une Racing et l'autre Cruising. Les Monocoque sans rating CSA pourront être accommodés. Les multicoques: Veuillez remplir un formulaire de rating à joindre avec le formulaire d'inscription.

Multihull

4. Inscription:

Comment

Site Web de la regate, le bureau du SMYC, ou lors de l'enregistrement (voir au dessus)

Prix de l'inscription

USD 140,-

Heure et jour

Avant 18h00 le 22 Novembre 2012

5. Informations Supplémentaires:

Règle de Course a la voile <http://www.sailing.org/documents/racingrules/index.php>

Securite CSA

<http://www.caribbean-sailing.com/csa/csa-rule/safety-requirements/>

Gauge CSA

<http://www.caribbean-sailing.com/csa/measurement/>

Formulaire de gauge

Multicoque

Contactez le SMYC